

CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ACCUEIL PETITE ENFANCE DANS LE VAL D'ARLY

Porteur :
Communauté de Communes
du Val d'Arly



Coût total du projet :
600 000 € HT

Montant FEDER :
86 600 € HT (14,4 %)

Autres financements :
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
de Savoie :
98 000 € (16 %)
Département de Savoie :
34 200€ (5,7 %)

Période de réalisation :
automne 2014-printemps 2015
Ouverture du service : 29 juin 2015

Localisation de l'opération :
Flumet (73)

L'une des ambitions du Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes (POIA) est de renforcer la compétitivité des systèmes valléens. Sont ainsi soutenus des projets visant à renforcer le dynamisme économique du territoire et son attractivité, à la fois pour les touristes et les résidents, permanents et saisonniers.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Val d'Arly (Com'Arly), en Savoie, des problèmes d'accueil de la petite enfance étaient identifiés depuis plusieurs années : des études avaient mis en évidence le manque d'assistantes

maternelles et une demande croissante pour un mode de garde collectif des petits enfants, en particulier de la part de nouvelles familles récemment installées sur le territoire.

Pour répondre à ce besoin, les élus de Com'Arly ont décidé d'engager la création d'une micro-crèche à Flumet, pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément. Les travaux, cofinancés par le POIA, ont débuté en septembre 2014 et, après tout un hiver de travaux, la micro-crèche a pu ouvrir ses portes fin juin 2015.

Des travaux ambitieux

Le bâtiment retenu pour accueillir la micro-crèche était composé de 2 niveaux, avec le Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) situé à l'étage. Au départ, il était prévu de réaménager seulement le rez-de-chaussée, mais le projet a été révisé pour répondre à des objectifs plus ambitieux. Il a été décidé de procéder à une extension de l'étage, permettant de gagner en superficie, de gagner en confort et en luminosité, d'aménager les locaux avec moins de contraintes, et de disposer d'un accès à la terrasse extérieure de manière plus naturelle. Les locaux du rez-de-chaussée ont également été réaménagés afin d'anticiper de futurs besoins.

Un soin particulier a été apporté à la qualité de la réhabilitation, au niveau de performance énergétique du bâtiment, et à la qualité des aménagements (bois d'essence locale favorisé, sols souples, ...)

Objectifs

- Répondre au besoin des familles d'un mode de garde collectif de la petite enfance
- Permettre aux familles, en particulier les femmes, de conserver leur emploi grâce à ce service



Photo de l'étage, avant les travaux



Photo de l'étage, après les travaux

Un succès immédiat

A partir du 29 juin 2015, date d'ouverture du service, 11 enfants étaient inscrits, pour 10 places. A partir de septembre 2015, ce sont 18 enfants qui sont concernés par le service, pour 17 familles. La micro-crèche est presque complète jusqu'en 2016. De nouvelles demandes de familles ne peuvent être satisfaites faute de place, traduisant le besoin auquel répond ce service.

Située dans le même bâtiment que le RAM, la micro-crèche a vocation à devenir un service central du pôle petite enfance sur l'intercommunalité. Au-delà d'un service d'accueil de la petite enfance, elle doit permettre de favoriser des échanges entre parents, professionnels et autres usagers des deux structures. Le rapprochement du RAM et de la micro-crèche permettra également d'améliorer la visibilité et la cohérence du pôle petite enfance de Com'Arly.



© CC Val d'Arly

Un projet en faveur des saisonniers et de l'égalité hommes-femmes

Au-delà du service proposé, ce service traduit une politique sociale affirmée en faveur des habitants permanents, des saisonniers, et permettant en ligne de fond de favoriser l'égalité hommes-femmes.



© CC Val d'Arly

De manière directe, 3 emplois permanents d'agent d'accueil petite enfance à temps complet ont été créés, ainsi qu'un emploi d'agent polyvalent à temps partiel.

Indirectement, la création de ce service a pu permettre à des familles de maintenir leur activité professionnelle. Les femmes en particulier, sont les premières à souffrir de l'absence de mode de garde, en faisant alors le choix d'abandonner leur emploi. 18 familles sont bénéficiaires de ce service qui démultiplie l'offre des assistantes maternelles, favorisant par la même l'égalité homme-femme.

Par ailleurs, l'organisation de la micro-crèche tient compte du travail saisonnier des usagers, notamment en prévoyant des périodes de fermeture annuelle en dehors des saisons touristiques.

Témoignage de Quentin DIEPPEDALLE Communauté de Communes du Val d'Arly

« Ce projet apporte une réponse aux besoins des familles, et dépasse presque les objectifs initiaux : en 6 mois, la structure a un bon taux de remplissage et de nombreuses demandes ne peuvent pas être satisfaites. Il est prévu de passer de 10 places à 12 places d'accueil permanentes.

Par ailleurs, les travaux pour l'extension du bâtiment sont une réussite : les objectifs de performance énergétiques sont atteints, pour un bâtiment très agréable et fonctionnel pour les usagers du service et pour le personnel.

Cette réalisation permet d'établir la pierre angulaire d'un véritable Pôle Petite enfance à l'échelle du Val d'Arly, avec des passerelles avec les autres structures petite enfance du territoire. Un exemple : la mise à disposition de la Directrice du Service petite enfance de la Communauté de communes du Val d'Arly auprès de 2 haltes garderies saisonnières du territoire, permettant de faciliter les échanges et les éléments de mutualisation. »

Des perspectives d'évolution

Face au succès rencontré, la micro-crèche cherche à améliorer le service et diversifier les activités proposées aux enfants : nouvelles activités (comme le jardinage...), mise en place de repas en liaison chaude, pour accroître leur diversité, échanges avec la maison de retraite et les services de proximité (bibliothèque, boulangerie, centre de secours...). Ce sont autant de projets en cours de réflexion. Des rapprochements sont notamment prévus avec un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), situé à proximité de la micro-crèche, afin de renforcer les liens intergénérationnels.

Interrégionalité	1				
Transférabilité			3		
Eco responsabilité				4	
Innovation	1				
Mobilisation TIC	1				